

# L'enjeu de la santé animale et de la biodiversité dans le monde

Professeur Marc Artois,

Dr. Vétérinaire, groupe de travail de l'OIE sur la faune sauvage

L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) est chargée d'améliorer la santé et le bien-être animal dans le monde. Créée en 1924 sous son nom initial d'Office International des Epizooties dont elle a conservé l'acronyme (OIE), elle est l'une des organisations intergouvernementales les plus anciennes et avec 180 Membres, parmi les plus représentatives.

Présent sur cinq continents avec un réseau de 284 Laboratoires de Référence et Centres collaborateurs et 12 bureaux régionaux, l'OIE gère le système mondial de veille et d'alerte zoosanitaire et joue un rôle clé dans les domaines de la recherche et de l'information scientifique vétérinaire.

Organisation internationale de référence pour la santé animale dans le cadre de l'accord SPS de l'Organisation Mondiale du Commerce, l'OIE élabore les normes sanitaires qui encadrent le commerce mondial des animaux et de leurs produits et assurent la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale dès leur production. L'OIE est également l'unique organisation mondiale pour le bien-être animal.

Solidaire à l'égard de tous ses Membres, l'OIE soutient les services vétérinaires pour améliorer leur bonne gouvernance et leur mise en conformité avec les normes de qualité de l'OIE.

Dans le domaine de la sauvegarde de la biodiversité et en conformité avec son mandat, L'OIE assure les missions suivantes :

- élaborer des **normes** reposant sur des fondements scientifiques, qui couvrent la détection, la prévention et le contrôle des maladies, ainsi que des mesures destinées à assurer des échanges commerciaux sûrs, en vue d'harmoniser les politiques en matière de **risques sanitaires aux interfaces entre la faune sauvage, les animaux domestiques et l'homme** ;
- soutenir et actualiser régulièrement les mécanismes de **notification des maladies** animales par le biais de ses systèmes mondiaux d'information, WAHIS et, **plus particulièrement, WAHIS-Wild qui recense les maladies et agents pathogènes de la faune sauvage**;
- aide les Pays Membres à **renforcer leurs Services vétérinaires** afin de protéger la santé animale, **y compris les aspects ayant trait à la faune sauvage et à la biodiversité** en utilisant, au besoin, le processus PVS (performance des services vétérinaires) de l'OIE ;
- continue à développer et mettre à jour ses stratégies et ses **politiques sur la faune sauvage et la biodiversité** grâce au travail de la Commission scientifique et de son **Groupe de travail sur les maladies des animaux sauvages** ainsi qu'au réseau de Laboratoires de référence et Centres collaborateurs de l'OIE

Les missions de l'OIE comportent donc le renforcement des politiques en faveur de la production animale, de la sécurité alimentaire et du recul de la pauvreté, la mise en œuvre de stratégies pour prévenir et gérer les risques à l'interface animal-homme et l'analyse de l'impact des changements climatiques et environnementaux sur l'émergence et l'apparition des maladies animales.

Un appui renforcé à l'amélioration de la qualité mondiale des laboratoires de diagnostic et de recherche, de l'enseignement vétérinaire et des organismes statutaires vétérinaires conforte les actions menées par l'OIE en faveur de la bonne gouvernance et de la réduction mondiale des risques biologiques.